

L'économie politique de la gouvernance migratoire au Sénégal

Résumé analytique

Leonie Jegen

En matière de migration internationale, le Sénégal constitue un pays d'origine, de transit et de destination. De façon générale, la migration et la mobilité sont perçues de façon positive dans le contexte sénégalais. La liberté de mouvement est inscrite en tant que droit fondamental au sein de la Constitution sénégalaise et la mobilité intercommunautaire transfrontalière relève de la norme. Par ailleurs, la migration internationale est dans l'ensemble considérée de manière positive compte tenu des contributions économiques de la **diaspora**. Les transferts d'argent envoyés par les sénégalais résidant à l'étranger constituent une source de revenu importante pour de nombreux ménages sénégalais et une contribution économique considérable au PIB du pays.

En 2006, l'ainsi nommée crise des Îles Canaries constitua un tournant majeur dans la gouvernance migratoire sénégalaise. L'augmentation d'arrivées irrégulières aux Îles Canaries cette année conduisit à un effort concerté de la part des acteurs européens, l'Espagne en tête, visant à renforcer la coopération en matière migratoire avec le Sénégal, particulièrement s'agissant de la **migration clandestine**. La même année, l'Opération Hera, l'opération Frontex la plus longue jusqu'à ce jour, fut lancée, pour surveiller les eaux nationales et internationales avec l'implication des gardes-frontières sénégalais tenus d'intercepter et de renvoyer tout individu tentant de traverser lesdites eaux sans autorisation pour ce faire. Les acteurs sénégalais n'ont dans l'ensemble pas opposé de résistance à coopérer et à voir leur dispositif de sécurité intérieure renforcé par un soutien européen en ce sens. Néanmoins, ces mesures mettent en lumière le nécessaire, bien que délicat, équilibre à trouver entre le fait de servir les intérêts sécuritaires sénégalais d'une part et les questions de souveraineté et de liberté de mouvement d'autre part. Les retours forcés demeurent un sujet controversé entre les acteurs sénégalais et européens. D'un côté, les retours forcés constituent un point sensible au plan national compte tenu de l'importance des transferts personnels et du rôle social, économique et politique crucial que jouent les sénégalais résidant à l'étranger. D'un autre côté, les incitations des bailleurs de fonds pour favoriser une coopération au retour incluent une aide au développement, un renforcement des capacités sécuritaires et l'ouverture de voies d'immigration légale limitées.

L'immigration est de façon générale considérée comme 'normale' dans le contexte sénégalais. Cependant, l'exploitation de pétrole et de gaz prévue pour 2022 qui rend probable une hausse de l'immigration dans le pays, ainsi que le contexte sécuritaire régional de plus en plus instable, ont conduit à ce que la question de l'immigration augmente en pertinence.

En sus, la question du **déplacement** n'est pas une préoccupation majeure au Sénégal. Le nombre de personnes déplacées de force est relativement bas, et la plupart des réfugiés vivant dans le pays proviennent de la Mauritanie voisine, ce depuis la fin des années 1980. En outre, les réfugiés sénégalais de la région de Casamance se trouvent en Guinée-Bissau ou en Gambie, ou encore dans d'autres régions du Sénégal. Le déplacement interne – essentiellement dû à des facteurs environnementaux incluant les crues, l'érosion des zones côtières et les sécheresses – constitue une inquiétude.

Gouvernance migratoire : La gouvernance migratoire en tant que telle ne constitue pas une priorité essentielle pour les acteurs sénégalais, bien que ce domaine ait connu de nombreuses réformes juridiques et politiques ces dernières années. Notons en particulier, la politique nationale de migration du Sénégal formulée en 2018 mais qui n'a pour l'heure toujours pas fait l'objet d'une adoption. En raison des financements externes de nombre de processus de réforme et de renforcement des capacités locales, la question migratoire est devenue un important vecteur permettant de recevoir un soutien financier en matière institutionnelle, de développement et de sécurité. **Au travers de ce compte-rendu il est considéré qu'une gouvernance migratoire déterminée par les donateurs fait émerger trois questions clés. Il est observé en premier lieu une compétition de commandement en matière de gouvernance migratoire. La question de l'impact d'une rente migratoire sur les dynamiques entre acteurs se pose également.** Cela a ainsi contribué au caractère fragmenté du cadre institutionnel de la gouvernance migratoire sénégalaise dans lequel opèrent différents acteurs détenteurs de mandats se chevauchant en partie. Enfin, les acteurs externes ont assumé la responsabilité de définir l'agenda migratoire; bien que cela demeure en pratique contesté.

Enjeux politiques : Compte tenu de l'importance économique continue de la migration, renforcer les contributions de la diaspora pour la réalisation d'objectifs de développement plus larges demeure un intérêt majeur. Cet élément entre néanmoins en conflit avec les intérêts des acteurs européens désireux de renforcer la coopération en matière de retours forcés, point éminent de contestation. **En résulte une tension intrinsèque entre régulation de la migration clandestine et intérêts de la diaspora qui imprègne les enjeux politiques propres à la gouvernance migratoire sénégalaise.** Par ailleurs, les mesures migratoires d'orientation sécuritaire soutenues par les donateurs produisent deux tensions supplémentaires. **D'un côté, elles sont perçues comme importantes pour consolider le dispositif de sécurité intérieure sénégalais,** compte tenu du contexte sécuritaire régional volatil. **D'un autre côté, les mêmes mesures sont devenues sources de contestation quant à la souveraineté du Sénégal. En outre, elles ont suscité quelques craintes concernant leur effet potentiellement préjudiciable sur les modalités informelles** qui gouvernent en pratique la liberté de mouvement.

Pertinence sociale : La mobilité et la migration jouent un rôle d'importance dans le contexte sénégalais. **La migration est considérée comme un vecteur majeur d'ascension sociale et prend souvent la forme d'un investissement familial.** Par conséquent, les politiques restrictives en matière d'immigration ont échoué à atteindre l'objectif des pays de destination. Lesdites politiques ont à l'inverse conduit à des déplacements migratoires mieux préparés, qui se font plus lents et de plus en plus dangereux ainsi qu'à la diversification des pays de destination. De ces politiques résulte également une baisse de la prévalence des retours volontaires et de la migration circulaire entre pays hôte et pays d'origine. **En sus, la migration régionale est dans l'ensemble considérée comme 'normale' et se trouve de facto régulée de façon informelle. Cette gestion informelle des flux migratoires régionaux pourrait se trouver modifiée si la politique de lutte contre la contrebande en cours d'élaboration est mise en œuvre.** En outre, les personnes interrogées n'ont cessé de mentionner la culture d'ouverture et d'hospitalité prévalant au Sénégal (largement appelée "Terranga"). Toutefois, **l'importance sociale (et politique) de la question migratoire pourrait augmenter avec la hausse prévue de l'immigration due au lancement de l'exploitation pétrolière.**